

CAMPAGNES DE RÉGULATION DE REQUINS TIGRES ET BOULEDOGUES

La ville de Nouméa informe que des campagnes de régulation de requins tigres et bouledogues sont organisées, avec le concours de la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques (DSCGR) aux abords des plages de Nouméa, jusqu'à la fin de l'année et selon le calendrier suivant :

- du lundi 17 avril au mercredi 26 avril inclus ;
- du lundi 15 mai au mercredi 24 mai inclus ;
- du lundi 19 juin au mercredi 28 juin inclus ;
- du lundi 17 juillet au mercredi 26 juillet inclus ;
- du lundi 21 août au mercredi 30 août inclus ;
- du lundi 18 septembre au mercredi 27 septembre inclus ;
- du lundi 23 octobre au mercredi 1^{er} novembre inclus ;
- du lundi 20 novembre au mercredi 29 novembre inclus ;
- du lundi 11 décembre au mercredi 20 décembre inclus.

Durant ces campagnes de régulation, il sera interdit de pratiquer toute activité nautique dans les zones suivantes : Magenta, Sainte-Marie, Château Royal, Anse-Vata, île aux Canards, îlot Maître, Baie des Citrons et Kuendu Beach.

À la fin de chaque campagne de régulation, la baignade reste interdite sur l'ensemble des plages de Nouméa,. Les activités nautiques (le windsurf, le wingfoil, le kitesurf, le paddle, le va'a, le kayak, etc.) sont autorisées aux risques et périls des usagers.